



**INTERCOMMUNALITÉS  
DE FRANCE**

association des maires  
**VILLE & BANLIEUE**  
de France

Paris, le 8 juin 2023

Madame la Première ministre,

L'urgence climatique, sociale et démocratique exige de l'ensemble des responsables publics la construction d'un cap commun, porteur d'espoir et surtout incarné dans l'amélioration concrète des conditions d'existence de nos concitoyens, confrontés à la difficulté à se loger, à l'inflation, aux difficultés d'accès à la santé et aux services publics... Face au risque d'une aggravation des fractures qui traversent notre pays, nous avons le devoir collectif d'apporter des réponses efficaces, rapides et adaptées à chaque contexte territorial.

Vous savez que les élus locaux, malgré des conditions d'exercice de leurs mandats de plus en plus difficiles, sont pleinement engagés dans cette voie.

**C'est dans cet esprit que, depuis le lancement du Conseil national de la refondation (CNR) et de ses multiples déclinaisons thématiques et territoriales, nous avons fait le choix de la contribution et du dialogue. C'est dans le même esprit que nous avons accueilli favorablement le principe de l'Agenda territorial tel que vous nous l'avez présenté, lors de la rencontre du 12 avril avec les associations d'élus.**

Or, ce même esprit de responsabilité nous amène aujourd'hui à vous alerter sur le **risque que la démultiplication des réunions formelles et/ou informelles de concertation, parfois connues de manière tardive et sans ordre du jour, n'aboutisse à un sentiment d'impatience et de lassitude, avec à la clé des difficultés dans la mise en œuvre des décisions, le moment venu.**

**Si nous saluons les efforts significatifs de votre Gouvernement pour associer les collectivités locales à l'élaboration des réformes, l'absence de certains sujets-clé ou le défaut d'articulation et de cohérence entre tous ces espaces de dialogue est désormais apparent. À titre d'exemples :**

Nous sommes toujours dans l'attente des groupes de travail annoncés le 14 février 2023 par le ministre de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, Christophe Béchu, et les ministres délégués Dominique Faure et Olivier Klein, lors d'une réunion avec les associations d'élus sur la décentralisation des politiques du logement.

Le constat est semblable en matière de politique de la ville. Alors que les contrats de ville sont en cours de renégociation pour la période 2024-2030, le Comité interministériel des villes (CIV), initialement prévu, sous votre autorité, en décembre 2022 a d'abord été repoussé en mars 2023 puis reporté au mois de juin, sans date précise, en attendant la feuille de route du Président de la République relative à *Quartiers 2030*.

Même analyse pour les territoires ruraux dont l'émergence d'une politique solide se fait attendre après une mobilisation des associations rurales qui ont fait maintes propositions sans avoir de perspectives quant à leur reprise, alors qu'il n'y a pas eu de Comité interministériel aux ruralités depuis septembre 2021.

Enfin, le Comité interministériel pour l'Outre-mer a été repoussé à plusieurs reprises et n'est toujours pas fixé.

**Vous avez initié la démarche de l'Agenda territorial et vous vous êtes montrée à l'écoute de nos associations lorsqu'il s'est agi d'en affiner le contenu et le calendrier. Nous croyons que dans le paysage complexe et, à notre sens, peu lisible des concertations en cours, cette démarche pourrait tenir une place particulière. En effet, plutôt que de s'ajouter à la liste déjà longue des conseils et comités que nous évoquions précédemment, l'Agenda territorial pourrait être le lieu d'atterrissage et de mise en cohérence de ces concertations.**

**Parallèlement à ces enjeux, l'Agenda territorial pourrait accueillir les espaces de discussion spécifiques que nous demandons de longue date, autour de défis dont l'urgence ne nous permet plus d'attendre :**

- Réussir la transition écologique et énergétique passe en priorité par la décarbonation de nos modes de déplacements et donc le soutien à nos transports collectifs. Or, nous alertons depuis la crise sanitaire sur la nécessité de réactualiser le modèle économique des transports collectifs, et notamment du financement des autorités organisatrices de la mobilité (AOM). Là aussi, le ministre des Transports a été amené à reporter une réunion dédiée à ce sujet avec les représentants des AOM.
- S'agissant de l'actualisation des valeurs locatives des locaux professionnels, qui devait intervenir au 1<sup>er</sup> janvier 2023 mais a été reportée de deux ans par la dernière loi de finances, aucun groupe de travail ne s'est encore réuni, alors même qu'il y a urgence à préparer la nouvelle échéance du 1<sup>er</sup> janvier 2025.
- Concernant l'agenda territorial, des chantiers partagés avaient été identifiés, mais peinent toujours à se concrétiser dans un calendrier précis et articulé avec d'autres chantiers fondamentaux, comme celui du Secrétariat général à la planification écologique.
- S'agissant enfin du financement de la transition écologique, nous ne pouvons que constater des distorsions entre la philosophie annoncée et la méthode appliquée, notamment pour la territorialisation du Fonds vert. À rebours de l'ambition affichée de rompre avec la logique concurrentielle et descendante des appels à projets, cette même méthode continue de s'appliquer sur nos territoires, avec un défaut de visibilité, de prévisibilité et de pluri annualité. Nous demandons ainsi *a minima* que le Fonds vert intègre une réelle logique d'engagement pluriannuel et bénéficie d'une plus grande fongibilité (enveloppes territoriales globalisées et financement mixte en faveur des dépenses de fonctionnement).

Face aux crises, au malaise et aux incertitudes que traverse notre pays, nous restons convaincus de la **nécessité d'un calendrier de travail clair et articulé autour des enjeux prioritaires**, pour un partenariat efficace entre les collectivités locales et l'État. C'est le sens de ce courrier qui est le fruit d'un échange collectif au sein de nos instances respectives, où s'est exprimé de façon large et transpartisane ce sentiment.

Comptant sur votre écoute, nous vous prions de croire, Madame la Première ministre, à l'assurance de notre considération respectueuse.

**Johanna Rolland**  
Présidente de France urbaine



**David Lisnard**  
Président de l'AMF



**Christophe Bouillon**  
Président de l'APVF



**Sébastien Martin**  
Président d'Intercommunalités de France



**Michel Fournier**  
Président de l'AMRF



**Stéphane Beaudet**  
Président de l'AMIF



**Gilles Leproust**  
Président de Ville & Banlieue

